

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1914)
Heft: 141

Artikel: M. Étienne Duval
Autor: G.W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-624520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mes cependant de l'avis que les questions traitées ne devaient pas seulement être portées devant les membres de notre société, mais devant tous les artistes suisses en général, devant le public qui s'intéresse à l'art et devant les pouvoirs publics ; ceci nous forçait de nous servir de la Presse officielle. Ceci n'impliquait pas, bien entendu, l'idée de déprécier l'organe de notre société et que les signataires soient organisés en groupe intractable. Non, nous sommes les gens les plus paisibles de la terre, à condition que nous soyons traités convenablement et qu'on ne nous provoque pas.

Je voudrais aujourd'hui vous faire une proposition pour réconcilier chacun, afin de montrer de quelle façon je verrais un jury vraiment capable de contenter toutes les tendances. Ma proposition ne doit en aucune façon être envisagée comme un programme d'une coterie quelconque, mais simplement comme une opinion personnelle. Je fais donc la proposition à mes collègues de voter un jury composé de la façon suivante :

Pour la Suisse romande : Ernest Biéler ; Ferdinand Hodler ; Eugène Burnand ; Charles L'Eplattenier ; Louis de Meuron ; Ed. Sandoz ; Charles Giron ; Carl Angst ; Edoardo Berta ; Giovanni Giacometti.

Pour la Suisse allemande : Hermann Gattiker ; Ernst Kreidolf ; Hans Wieland ; E. Würtenberger ; Wilh. Balmer ; Rud. Mürger ; Hugo Siegwart ; Ed. Boss ; F. Elmiger ; Esther Altheer-Mengold.

Je vais expliquer en quelques mots pourquoi j'envisage ce choix comme équitable pour toutes les tendances :

La tendance à une composition sévère qui s'est fait jour en Suisse sous l'influence de Hodler sera certainement le mieux jugée par Hodler lui-même. Parmi les artistes qui ont été influencés par Hodler, mais qui ont tout de même trouvé une voie personnelle, j'ai choisi Würtenberger et Boss. Les impressionnistes trouveront leur représentant en Giacometti. Les sculpteurs seront suffisamment représentés par Siegwart, Sandoz et Angst. Ce dernier serait en même temps représentant des dissidents de Genève. Comme représentant de la Sécession à laquelle il faudrait laisser un siège, nous citons Elmiger qui est un bon animalier. Pour la même raison, il serait juste de prendre une femme peintre, par exemple : Esther Altheer-Mengold. H. Gattiker est connu comme bon graveur, comme peintre verrier et dessinateur Rud. Mürger ; Biéler, de Meuron, Giron, Balmer, Würtenberger seraient compétents pour le portrait ; Wieland et Berta pour le paysage. Pour la solution de problèmes religieux, Burnand est depuis longtemps un maître ; pour les œuvres d'imagination Kreidolf, L'Eplattenier, Mürger et Biéler nous paraissent tout indiqués.

Une pareille composition du jury offrirait, nous semble-t-il, toute garantie, autant que cela est possible du moins, pour un jugement objectif et équitable. Il s'agit d'artistes ayant chacun une voie personnelle.

Comme nous l'avons dit au début, il s'agit ici d'une proposition personnelle, non pas d'un programme de parti, mais tout de même une proposition qui a la prétention de faire justice à toutes les tendances et qui mérite d'être étudiée.

Ringoldswil, le 23 décembre 1913.

U.-W. ZÜRCHER.

N. B. — Afin d'éviter tout malentendu le Comité central déclare qu'il est tout à fait étranger à ces propositions de M. Zürcher et qu'il se réserve de traiter cette question dans le prochain numéro.

La Rédaction.

M. Étienne Duval.

Nous reproduisons avec plaisir la notice suivante parue il y a quelques jours dans le *Journal de Genève* et nous nous associons à l'hommage rendu à ce doyen des artistes de notre pays, membre d'honneur de la section de Genève.

M. Étienne Duval atteint aujourd'hui sa 90^e année. La dernière fois que nous eûmes le privilège de lui rendre visite, le peintre du *Sagittaire*, alerte malgré son grand âge, nous fit monter dans son atelier et nous montra quelques-unes de ses études, qui forment un véritable trésor artistique encore inconnu du public. M. Duval se déclarait fatigué : il ne pouvait plus tenir le pinceau qu'une ou deux heures par jour ! Devant nos yeux, il fit défiler ses paysages du Nil baignés dans la chaude couleur d'Orient, ses études de Grèce, d'Italie, et nous étions émerveillés par la richesse incomparable de l'œuvre accomplie par ce peintre ému et sincère.

Aujourd'hui, dans l'intimité de sa famille, il fête le 90^e anniversaire de sa naissance... M. Étienne Duval nous permettra bien, malgré sa modestie, de lui exprimer, à cette occasion, l'admiration et la sympathie respectueuse qu'éprouvent pour lui ses concitoyens. Et nous sommes chargés de lui apporter plus spécialement le salut de la grande famille des artistes dont il est le doyen.

« Au-dessus des rivalités et des ambitions, malgré les agitations qui sont comme la vie même de l'art, nous écrit l'un de ses confrères, son nom reste un symbole de paix, de bonté, de talent. A ce talent qui se maintient si jeune, à ce noble esprit, à cette vieillesse si allègrement portée, vont tous les respects et toutes les admirations. »

G. W.

L'École suisse de Céramique¹

(Suite et fin).

La fabrication de la porcelaine reparut en Suisse après une éclipse de près d'un siècle à Langenthal dans le canton de Berne en 1906.

Cette fabrique très bien dirigée et installée occupe environ 300 ouvriers, pour la plupart allemands. Voici ce que dit à ce sujet le directeur de l'École suisse de céramique M. Savreux dans un article paru dans *La Récolte* : « Je vous prie de ne point voir en ceci une question de nationalité quelconque ; je ne suis en la circonstance que l'interprète des directeurs de Langenthal qui ne demanderaient qu'à employer des ouvriers suisses s'il s'en présentait. »

¹ *Art Suisse*, N^o 139.